

Diplôme d'Université Physiologie en obstétrique - Approfondissements via l'EBM (Evidence Based Medecine)



Composante
UFR Médecine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

**Les candidatures 2026/2027 seront ouvertes du 1 avril
2026 au 15 juillet 2026**

**Une seconde campagne de candidature sera ouverte du
31 août 2026 au 10 octobre 2026.**

**sous réserve de clôture anticipée en cas de nombre élevé
de candidatures*

CANDIDATER  ICI

Objectifs:

- Favoriser la physiologie de la grossesse, du travail et de l'accouchement par une connaissance approfondie de ses processus
- Informer les femmes en âge de procréer et/ou enceintes pour leur santé et celle de leur bébé jusqu'à l'âge adulte : sport, alimentation, polluants environnementaux ...
- Reconnaître les pratiques qui relèvent des soins de routine et n'ont pas fait la preuve de leur intérêt

- Utiliser des données probantes pour accompagner la femme et favoriser la physiologie du travail en sécurité

- Etablir une collaboration avec la femme pour soutenir sa liberté de choix, les processus d'attachement avec son bébé et leur santé.

Durée : 1 an - 96,5 h

Dates 2026/2027 :

- **Séminaire 1** : du 18 janvier au 22 janvier 2027
- **Séminaire 2** : du 22 mars au 26 mars 2027
- **Séminaire 3** : du 10 mai au 14 mai 2027
- **Examen oral** : septembre 2027

Des modalités d'évaluation souples en lien avec la pratique : QCM, Récit de Résolution d'une Situation Complexe tirée de la pratique (RSCA)

- 1 h d'examen présentiel QCM et 1 journée en septembre RSCA

Tarifs formation 2026/2027

Formation initiale : 780 € (+ droits inter U)

Formation continue : 1560 €

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle de la présence : obligatoire

Examen final : sur tablette

Pour valider le diplôme le candidat devra avoir obtenu la moyenne des deux notes, pas de note éliminatoire # à 8 – Notation sur 20

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact:  accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Public cible

Tout acteur de périnatalité : Titulaires du diplôme de sage-femme, de médecine générale, de médecine spécialisée en gynécologie obstétrique, en gynécologie médicale, en

endocrinologie, en anesthésie-réanimation, en pédiatrie, titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) ou d'un Certificat d'Etudes Spécialisées (CES) en anesthésie-réanimation, en endocrinologie, en pédiatrie et internes de spécialité en fonction de leur projet professionnel.

La candidature de tout autre professionnel de santé, en lien avec les objectifs de l'enseignement et leur expérience professionnelle, sera examinée.

Capacité d'accueil

20 minimum et 75 maximum

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Pascale HOFFMANN - Grenoble

 SecretariatPCMedicalGynecoObstetrique@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Sandra Michel

 04 38 38 83 42

 sandra.michel@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Campus

 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

En savoir plus

Candidature

 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Spécificités du programme

Pour information programme : (en cours de mise à jour)

- Module 1 : Pré- et péri-conceptionnel
- Module 2 : Processus physiologiques de la grossesse
- Module 3 : Santé environnementale et la grossesse
- Module 4 : Fin de grossesse, mise en travail
- Module 5 : Physiologie du travail, et de l'accouchement
- Module 6 : Comprendre la douleur, aider à la soulager
- Module 7 : Délivrance, suites de couches immédiates et séjour en maternité
- Module 8 : Mettre en œuvre des soins respectueux des femmes et de leur famille